

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire
Séance du 14 mai 2025



L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril se sont réunis en séance ordinaire au siège de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre – 508 avenue des Thézières à Taninges, les membres du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Stéphane BOUVET, Président.

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze mai se sont réunis en séance ordinaire au siège de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre – 508 avenue des Thézières à Taninges, les membres du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Stéphane BOUVET, Président.

Date de la convocation : 8 mai 2025

Nombre de Membres en exercice : 28	Étaient présents : Mesdames Sylvie ANDRES, Christine BUCCHARLES, Sophie CURDY, Sylvie JOUAULT, Nadine ORSAT, Rachel ROBLES et Gisèle TRIPOZ Messieurs Alain BARBIER, Simon BEERENS-BETTEX, Stéphane BOUVET, Yves BRUNOT, Cyril CATHELINÉAU, Régis FORESTIER, Éric GRANGER, Jean-Charles MOGENET, Gilles PEGUET, André POLLET-VILLARD, Rénald VAN CORTENBOSCH et Joël VAUDEY
Nombre de Membres présents : 18	
Nombres de suffrages exprimés : 21	Étaient excusés et ayant donné pouvoir : Madame Monique LAPERROUSAZ, a donné pouvoir à M. BRUNOT Monsieur René AMOUDRUZ, a donné pouvoir à M. PEGUET Monsieur Martin GIRAT, a donné pouvoir à M. BEERENS-BETTEX
Votes Pour : 21	
Votes Contre : 0	Étaient absents non représentés : Madame Sarah JIRO Madame Marise FAREZ Madame Elise MOGEON Monsieur Alain CONSTANTIN Monsieur Jean-François GAUDIN Monsieur Jean-Jacques GRANDCOLLOT Secrétaire de séance : Monsieur Cyril CATHELINÉAU Le quorum est atteint
Abstentions : 0	

Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 19h34

Délibération n° 2025_043

Approbation des tarifs des séjours et stages organisés par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des Montagnes du Giffre – Été 2025

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la CCMG,

CONSIDERANT le service assuré en régie par la Communauté de Communes par l'ALSH La Marmotte et l'Accueil Jeunes des Montagnes du Giffre,

CONSIDÉRANT que trois séjours de 5 jours et 4 nuits, ainsi qu'un stage « self-défense » seront organisés par l'ALSH La Marmotte et l'Accueil Jeunes des Montagnes du Giffre au cours de l'été 2025,

CONSIDÉRANT que le coût total de ces séjours comprend l'hébergement (en gîte ou en camping), les repas, le transport, les animations et les charges salariales des animateurs encadrant les séjours séjour (avec nuitées)

CONSIDÉRANT qu'il est proposé de moduler la participation des familles en fonction des tranches de quotient familial appliquées pour les journées de vacances, selon les grilles suivantes :

- Séjours en camping à Cuisiat (01) pour l'ALSH La Marmotte du 21 au 25 juillet 2025 (7 places), en partenariat avec la MJC intercommunale Les Clarines de Viuz-en-Sallaz :

Tranches QF	≤ 800	801 – 1 100	1 101 – 1 500	1 501 – 2 000	> 2 000 et hors CCMG
Tarif proposé	140 €	150 €	165 €	185 €	210 €

- Séjours en camping à Cuisiat (01) pour l'Accueil Jeunes du 28 juillet au 1^{er} août 2025 (14 places) :

Tranches QF	≤ 800	801 – 1 100	1 101 – 1 500	1 501 – 2 000	> 2 000 et hors CCMG
Tarif proposé	150 €	170 €	190 €	200 €	220 €

- Stage « self-défense », assuré par l'association « Savate Mont Blanc », pour l'Accueil Jeunes au local jeunes de Samoëns du 15 au 18 août 2025 (16 places) :

Tranches QF	≤ 800	801 – 1 100	1 101 – 1 500	1 501 – 2 000	> 2 000 et hors CCMG
Tarif proposé	110 €	120 €	130 €	140 €	150 €

- Séjour en centre de vacances aux Carroz d'Arâches (74) en pension complète pour l'ALSH La Marmotte 6-10 ans du 18 au 22 août 2025 (16 places) :

Tranches QF	≤ 800	801 – 1 100	1 101 – 1 500	1 501 – 2 000	> 2 000 et hors CCMG
Tarif proposé	160 €	170 €	190 €	210 €	230 €

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission 4,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** l'organisation des séjours et du stage « self-défense » par l'ALSH La Marmotte et l'Accueil Jeunes des Montagnes du Giffre
- **DE FIXER** les tarifs de ces prestations tels que proposés ci-dessus et modulés en fonction du quotient familial

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Le Secrétaire de séance,
Cyril CATHELIN**



**Le Président,
Stéphane BOUVET**

